

GdV

Gens du Voyage

REÇU LE

18 DEC. 2009

Europe

Conseils, Gestion et Assistance Technique

Madame Alice JANUEL
ANGVC
52 rue Charles Michels
93200 SAINT DENIS

Marseille, le 15 décembre 2009

Courrier recommandé AR

N/Réf : AB/EG/939/2009

Madame,

Suite à votre courrier du 18 novembre 2009 adressé à M. le Maire de Marseillan qui critique notre Société, il semble opportun de vous préciser un certain nombre de points généraux :

- les modes de gestion comme les tarifs appliqués sur les aires d'accueil publiques sont définis par les règlements intérieurs municipaux ou communautaires et non pas par les prestataires...
- leurs clauses votées par les élus font aussi l'objet de contrôles de légalité des Pouvoirs Publics et sont imposées par les Collectivités Locales aux usagers et aux gestionnaires qui engagent alors leur responsabilité sur le cahier des charges public.
- GDV ne détient pas de « liste noire » de familles comme vous le supposez mais tient à jour un état des éventuels impayés de caravaniers qui ne se sont pas acquittés de leurs dus afin de légalement les leur réclamer lors d'une nouvelle entrée comme l'oblige les règlements intérieurs de ces équipements portés à la connaissance des familles qui souhaitent y stationner.
- selon nos réponses de décembre 2007 à vos remarques, la Ville d'Antibes que vous citez a pris en compte les travaux de mise aux normes nécessaires, leur équipement fonctionnant à la satisfaction de tous.

Concernant vos différents autres propos diffamatoires, nous vous indiquons qu'ils ne reflètent pas ceux de la majorité des Gens du Voyage qui nous témoignent au quotidien leur confiance depuis longtemps, notre philosophie ayant toujours été celle du respect des droits et des devoirs, ce qui effectivement concernant les devoirs, peut ne pas toujours convenir à une minorité qui tenterait de ne pas respecter les règles que nous avons à charge de faire appliquer.

A ce propos et en cas de quelque difficulté, nous vous confirmons que nos agent sociaux intervenant sur les aires de Montpellier, Agde et au 1^{er} janvier prochain sur celle de Marseillan malgré les termes de votre courrier, sont à la disposition de vos membres comme des Voyageurs pour toute action qui peut relever de nos compétences favorisant le dialogue, l'autonomie et la dignité.

N'espérant pas que ces informations vous seront utiles, je vous prie d'agréer, **Madame**, l'expression de mes salutations distinguées.

La Gérante
Emmanuelle Guiboteau
Emmanuelle GUIBOTEAU

GDV
31, rue St François d'Assise
13006 MARSEILLE
Tél. 04 91 48 77 06 - Fax 04 91 48 77 06
e-mail : gdv.gestion@wanadoo.fr
Siren 440 412 492 RCS Marseille

GdV S.A.R.L.

31, rue Saint François d'Assise - 13006 MARSEILLE

Tél : 04 91 48 77 06 - Fax : 04 91 48 78 61 - E-mail : gdv.gestion@wanadoo.fr

SIREN 440 412 492 - RCS Marseille - APE : 9609Z